

Assainissement : LORSQUE LA COMMUNAUTÉ SE PREND EN CHARGE

Le concept d'assainissement total piloté par les communautés (ATPC) a pris corps dans les années 2000 en Asie puis au Moyen Orient, avant d'être développé dans certains pays du continent africain.

Ce concept se définit comme une éducation à l'hygiène, une approche intégrée visant à amener les communautés à se construire des latrines, sans aucune subvention extérieure, afin de lutter contre la défécation à l'air libre. Cette pratique est très souvent à l'origine de maladies diarrhéiques. Celles-ci sont des facteurs de morbidité et de mortalité chez les jeunes enfants et constituent, selon les statistiques nationales, la 3^e cause de consultations (toutes causes confondues) dans les structures de santé.

Pour améliorer le bien-être des populations, l'approche ATPC est développée depuis novembre dernier à Bambadoukou, Mangorotou et Komitan (des villages de la commune de Dio-Gare dans le cercle de Kati).

À la suite d'un atelier régional de formation sur l'ATPC tenu à Bamako en 2008 sous la férule de l'Indien Kamal Kar, un expert de l'ATPC, ces villages avaient servi de terrain d'exercice. Il s'agissait

Le concept ATPC crée le réflexe d'améliorer soi-même les conditions sanitaires et d'observer des règles d'hygiène à un moment critique, comme au sortir des toilettes

simplement de faire constater la problématique de la défécation à l'air libre par les communautés et de les amener à s'engager pour la construction de latrines.

Pour évaluer la mise en œuvre de l'approche ATPC dans les différentes localités concernées, une délégation conduite par Osbert Nicolas de l'Unicef et comprenant Nouhoum Théra de la direction nationale de l'assainissement, du contrôle de pollutions et des nuisances et Bakary de la direction nationale de la santé, a effectué lundi dernier une visite de terrain.

À Bambadoukou, les visiteurs ont pu constater de visu, les efforts accomplis par les 37 familles en matière d'assainissement. Ici, les villageois perçoivent bien les risques liés à la défécation à l'air libre. Ils ont ainsi construit de nouvelles latrines, réhabilité des anciennes et observent, depuis, le lavage des mains au savon, à dé-

faut avec de la cendre, au sortir des toilettes.

Ce geste banal qui est à la portée de la communauté, est très significatif. Il permet de réduire l'incidence des maladies diarrhéiques qui représentent de gros problèmes de santé publique.

À Mangorotou, les mêmes progrès sont réalisés dans l'observation des mesures d'hygiène par les 16 familles de la localité. Celles-ci, sensibilisées aux risques encourus dans les cas de défécation à l'air libre, ont entrepris d'améliorer leur environnement sanitaire par leurs propres moyens.

Si dans les deux premiers villages, les habitants sont convaincus du bien fondé d'une approche qui permet de se préserver de certaines maladies et de réduire par conséquent les dépenses de santé pour les familles, à Komitan, le tableau est parfois sombre dans certaines familles. Celles-ci n'ont aménagées aucun lieu d'aisance ou n'observent simplement pas les mesures d'hygiène prônées dans l'approche ATPC.

Cette situation a provoqué la colère des sages de Komitan qui l'ont jugée inacceptable. Ils ont promis à la délégation de reprendre la sensibilisation des chefs de familles qui tardent à mettre en application l'ATPC qui débouche sur une amélioration de la conception des latrines.

Autre avantage de l'ATPC : la gestion cohérente des déchets humains mais aussi la préservation des sources d'eau potable du village d'une possible contamination par des eaux souillées par les défécations à l'air libre.

Dans les différentes localités, la délégation a discuté de la question avec les communautés. Osbert Nicolas a expliqué la nécessité d'effectuer une évaluation des engagements pris par les villageois mais surtout de communiquer sur la valeur d'exemple. « Nous venons voir ce que vous avez pu faire en deux mois dans l'ATPC pour le montrer en exemple à d'autres communautés », a-t-il précisé.

Rappelons que l'ATPC vise à créer dans les communautés, le réflexe d'améliorer leurs conditions sanitaires et d'observer des règles d'hygiène à un moment critique, comme au sortir des toilettes. Ce geste simple permet de réduire considérablement les risques car les mains constituent des vecteurs de microbes.

B. DOUMBIA

Pratique des affaires : FAIRE MIEUX QU'EN 2008

L'hôtel Salam a abrité, la semaine dernière, un atelier d'échanges entre des experts du secteur public et leurs homologues du privé sur les mécanismes d'amélioration de la pratique des affaires au Mali. La rencontre était organisée par le ministère de l'Économie de l'Industrie et du Commerce, à travers le projet Source de croissance, avec l'appui financier de la Banque mondiale. Les cérémonies d'ouverture et de clôture de la rencontre étaient ont été présidées par Namory Traoré, conseiller technique au ministère de l'Économie de l'Industrie et du Commerce.

Pendant trois jours les experts du public et du privé ont examiné les critères d'évaluation sur 16 retenus par la Banque mondiale, à travers sa filiale, la Société financière internationale (SFI), pour classer les pays en fonction des efforts fournis pour améliorer le climat des affaires offert aux potentiels investisseurs.

La classification se fait tous les ans et les résultats sont publiés dans un rapport intitulé « Doing Business ». L'atelier avait pour objectif de préparer le terrain avant l'arrivée des évaluateurs de la nouvelle édition.

Dans le rapport de l'édition 2008, notre pays occupe la 166^e place sur 181 alignés au départ de la compétition. Ce rapport porte sur trois secteurs d'activités de

point de vue de Namory Traoré, ce résultat ne reflète pas les efforts réels consentis par notre pays pour améliorer le climat des affaires. Ainsi, il ne prend pas en compte certaines réformes mises en œuvre par les autorités publiques. Selon lui, au plan du développement, a-t-il indiqué, notre pays a axé sa stratégie de croissance accélérée et de lutte contre la pauvreté sur 5 objectifs prioritaires parmi lesquelles, notamment la promotion du secteur privé, qui nécessite une amélioration du climat des affaires. Cette option fondamentale figure aussi en bonne place parmi les orientations stratégiques du PDES. Dès lors des réponses pertinentes et novatrices ont été déployées pour traduire dans les faits l'option prise en faveur du choix du développement du secteur privé, qui passe, entre autres par l'amélioration du climat des affaires en général et singulièrement celle du climat des investissements.

Ces réformes ont concerné notamment la création d'entreprises, la promotion du commerce extérieur, la fiscalité des entreprises. La prise en compte de ces réformes par les enquêteurs aurait dû améliorer la position du Mali dans le classement de 2009, selon juge Namory Traoré.

Dans leurs recommandations, les participants ont insisté sur le renforcement de la coopération entre l'administration et le secteur

Prison de Bamako : SILENCE DANS LE TRAITEMENT

Vérifier les conditions de détention dans les prisons, discuter d'une part avec les prisonniers, et d'autre part avec les responsables de centres de détention de leurs difficultés respectives, voilà les préoccupations qui ont conduit Mahamadou Boiré, le procureur général de la cour d'appel, à effectuer une tournée dans les différents centres de détention de Bamako. Il était accompagné lors de cette prise de contact avec les détenus et les responsables des centres de détention, du directeur de l'administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée, Sanidié Alkaïdi Touré, des procureurs des six communes du district et de plusieurs magistrats.

Mahamadou Boiré a ainsi visité la Maison centrale d'arrêt (MCA) de Bamako, le centre de détention, de rééducation et de réinsertion pour femmes et le centre spécialisé de détention et de réinsertion pour mineurs tous deux implantés à Bollé.

À la MCA de Bamako, les magistrats ont visité l'infirmerie, les dortoirs, le magasin, le centre multifonctionnel, la bibliothèque, le foyer, l'église, l'école franco-arabe et la mosquée où la prière du vendredi est dirigée par un imam venu de l'extérieur tandis qu'un aumô-

Le procureur général a des sessions d'assises et u prisons qui disposent

par des détenus. Les repas sont préparés par des femmes non prisonnières. À la MCA, il n'y a que des hommes dont l'âge varie de 18 ans à environ 60 ans.

La maison d'arrêt de la capitale s'efforce de ménager des conditions de détention acceptables pour les détenus. Dans le foyer, ceux-ci peuvent s'acheter à manger et à boire. La bibliothèque, gérée par un détenu, propose des revues, des livres d'anglais, de français, des livres saints, des journaux...

La volonté de donner un « visage humain » à la détention est réelle même si une prison reste une prison. À la Maison centrale d'arrêt de Bamako, le principal problème réside dans l'engorgement des cellules. Construite en 1950 par le colonisateur, la prison était prévue pour contenir 400 à 500 détenus. Aujourd'hui, environ 1700 personnes y sont enfermées. Parmi elles, certaines sont déjà jugées et condamnées, par contre d'autres attendent de passer en jugement depuis 8 ans, voire plus. Une situation qui a suscité l'exas-

prési
dou
d'ac
75 to
milita
dans
l'Ess
derni
ont é
la pla
C'éta
nie
Samb
la co
don.